

***Tout d'abord, l'ensemble de la Commission
Départementale de Twirling***

vous souhaite une Bonne Année 2022 !

Nous avons hâte de vous retrouver sur le praticable.

Nous faisons tout notre possible pour maintenir le Championnat Individuel d'Ille&Vilaine FSCF en nous adaptant au contexte ainsi qu'aux mesures.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour que cette compétition se déroule au mieux !

Le Championnat aura lieu :

**Le Dimanche 23 janvier 2022
A Montauban de Bretagne
Salle Delisse**

<https://goo.gl/maps/CV8yuw5cKGQGeoiV6>

(Attention cette salle n'est pas chauffée)

Vous trouverez ci-dessous les consignes à respecter :

La municipalité de Montauban de Bretagne n'autorise pas le public. La compétition se déroulera donc à huit-clos.

Seuls les twirlers, leurs entraîneurs et les juges seront autorisés à accéder à la salle.

Le fichier Excel fourni devra être rempli par chaque club pour identifier les personnes autorisées.

De plus, il n'y aura ni buvette, ni restauration.

Afin de limiter les risques liés aux conditions, des rotations seront organisées avec des palmarès intermédiaires.

Les twirlers ne seront autorisés dans la salle que 30 min avant leur repérage et jusqu'au palmarès de leur catégorie (voir ordre de passage).

Concernant l'organisation :

- Contrôle du Pass Sanitaire/Vaccinal (selon la législation en vigueur) à l'entrée du complexe.

- Le port du masque est obligatoire partout pendant toute la journée.

Il pourra être enlevé (mis dans un sac plastique ou dans une poche) uniquement sur le praticable.

- Afin de limiter le brassage, les clubs auront un espace dédié à l'attente (matérialisé par de la rubalise).

- L'accès aux vestiaires sera limité aux twirlers devant changer de tenue, éventuellement accompagnés de leur entraîneur.

- Chaque participant devra se munir de sa propre bouteille d'eau ou gourde.

Le grignotage/repas ne sera pas autorisé.

- A chacun de bien respecter les gestes barrières et les sens de circulation qui seront prévus.

Concernant les juges et entraîneurs :

Il ne sera pas autorisé de manger au sein du complexe sportif, ni sur la voie publique.

Il faudra donc manger dans un lieu privé (restaurant ou dans sa voiture).

L'organisateur n'est pas autorisé à fournir un repas le midi, il faudra donc prévoir son pique-nique et sa boisson.

Nous vous joignons le protocole sanitaire actuel des compétitions de la fédération à lire attentivement.

Concernant les musiques :

Merci d'envoyer les musiques des Individuels et Duos pour Samedi 15 janvier :

- A l'adresse suivante : p.fadier@orange.fr
- Sous la forme : Catégorie – Nom du Twirler – Prénom du Twirler – Club

Contacts :

En cas de soucis jusqu'à la veille ou le matin même de la compétition, merci de prévenir :

- Pour les Juges Techniques et Twirlers : **Evelien Van Milgen** au 06 75 25 83 34
- Pour les Juges Administratifs : **Lydie Méal** au 06 65 07 15 99

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

La Commission Départementale de Twirling FSCF 35